



BVVB INFO N°139

La Ville du Bois, 13 mars 2018

BVVB VA RENCONTRER NOTRE DEPUTEE (SUITE)

Comme nous l'écrivions dans notre dernier numéro, nous avons rencontré l'attachée parlementaire de Madame Marie-Pierre RIXAIN le 12 février 2018. Après lui avoir remis nos documents et sollicité un nouvel entretien, nous attendions un retour.

Nos actions communes avec l'Association A10 Gratuite, vont nous permettre de rencontrer cette fois-ci, Madame Marie-Pierre RIXAIN le samedi 17 mars à 14 heures à sa permanence de Longjumeau. Nous saurons enfin les orientations de notre Députée sur l'avenir de la RN 20.

Le déroulé de cette rencontre sera fait dans notre prochain numéro.



Marie-Pierre Rixain .DR
(source photo Le Parisien)

A10 GRATUITE ET BVVB RENCONTRENT L'ATTACHE PARLEMENTAIRE DE MONSIEUR FRANCK MARLIN



Le 12 février 2018, nos deux associations avaient rendez-vous avec Monsieur Franck MARLIN, Député de la seconde circonscription de l'Essonne et ancien maire d'Etampes.

Malheureusement, ce dernier était retenu et nous avons été reçus par son attaché parlementaire. Ce dernier a renouvelé les relations entre Monsieur Franck MARLIN et nos deux associations. Nous avons demandé que Monsieur Franck MARLIN intervienne à l'Assemblée Nationale, par question écrite ou orale sur la gratuité des autoroutes périurbaines et les nuisances subies par le trafic de la RN 20 sur l'ensemble du département.

(source photo Google)

La suite au verso...





APPROCHES DIVERSES DE A10 GRATUITE ET BVVB

Les différents parlementaires sont enfin en place, particulièrement ceux de la nouvelle gouvernance.

Nos revendications sont ainsi soutenues par les 5 sénateurs de l'Essonne, ce qui représente à nouveau, un consensus politique intéressant pour nos actions futures. Le bouleversement de la représentation des parlementaires de l'Assemblée Nationale a apporté quelques retards dans les contacts que nous souhaitons. C'est ainsi que nous avons obtenu le soutien de Madame Aurore BERGE, députée de la 2ème circonscription des Yvelines, Madame Laëtitia ROMERO DIAS, députée de la 3ème circonscription de l'Essonne.

Nos appuis commencent à grandir, et ces nouveaux parlementaires sont prêts à nous soutenir. Mais, par expérience, nous attendrons les prochains événements pour consolider ces appuis.

SURVOLS AERIENS, NOUVELLES DONNES

Dans notre précédent numéro, nous vous informions que, suite à l'article paru dans le Parisien sur les survols aériens déviés, que nous allions demander officiellement à ADP les résultats des concertations que la DGAC doit communiquer.

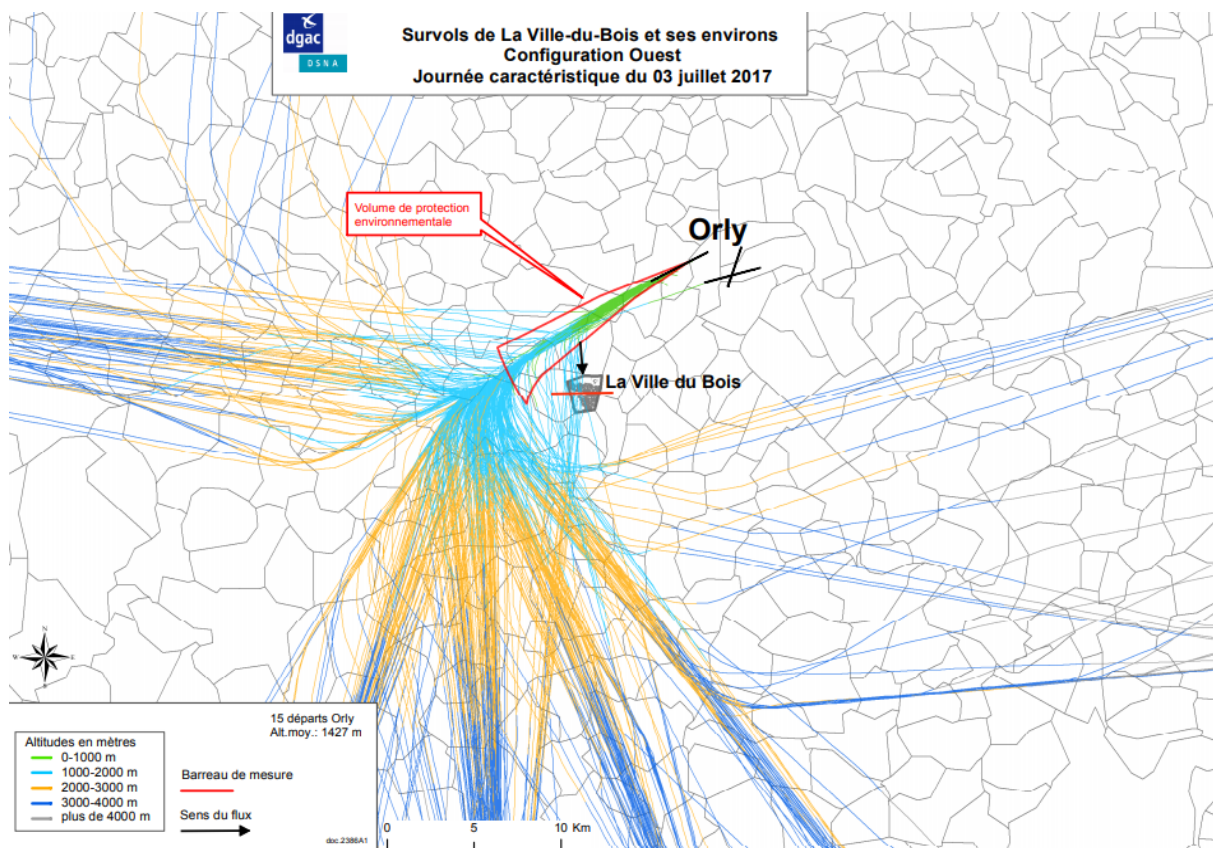
Nous avons adressé une requête à ADP le 1er mars 2018, qui nous a redirigé vers la DGAC, à la Direction des services de la Navigation aérienne/Mission Environnement. Nous avons donc adressé un mail à ce service.

Nous avons reçu une réponse tout à fait étonnante le 5 mars 2018. Nous re prenons ci-dessous les principaux points :

- « *Nous vous précisons qu'il n'y a rien de comparable entre la problématique du trafic de Bures-sur-Yvette et celle de La Ville-du-Bois* ». Cette première remarque nous laisse dubitatif. Tout d'abord, il nous semble que tous les aéronefs concernés partent bien d'Orly. Ensuite, les relevés effectués par notre adhérente démontrent bien les survols intempestifs au dessus de notre commune.
- « *Pour Bures-sur-Yvette, il s'agit uniquement des trajectoires avec des avions à réaction à destination l'Ouest de l'espace aérienne de la région parisienne et qui se sont rapprochés de la commune* ». Là encore, nous sommes perplexes. Pourquoi il n'y aurait que les avions se dirigeant vers l'ouest ?
- « *La commune de La Ville-du-Bois est concernée essentiellement par les avions à hélices au départ de Paris-Orly en configuration Ouest, qui ne sont pas soumis aux règles du VPE et qui sont à destination du Sud de l'espace aérien de la région parisien. Les études prévues sur Bures-sur-Yvette n'apporteront donc aucun changement aux conditions de survols de la commune de La Ville-du-Bois* ». Sauf qu'un nombre important d'avions à réaction a survolé notre commune pendant la période du 27 juillet 2017 au 16 octobre 2017. Cette explication est donc fautive.



- « Pour votre information, nous ajoutons la carte de la journée caractéristique du 3 juillet 2017 en configuration Ouest : on enregistre au-dessus de La Ville-du-Bois **15 avions au départ de Paris-Orly à 1.427 mètres d'altitude moyenne**. L'essentiel du flux de départ est contenu dans le VPE. ». Cette carte du 3 juillet 2017 n'est que le reflet de ce qui devrait être la « normalité » en cas de décollage face au vent d'ouest. Or, nous avons été impactés par les travaux de la piste 4 du 25 juillet au 31 août 2017. Mais normalement, ces aéronefs devaient être sur la trajectoire Orly – Arpajon.



Au Conseil d'Administration, nous avons décidé de répondre à la DGAC, en contestant leurs réponses en apportant les éléments relevés de juillet à octobre 2017, et en maintenant notre demande d'avoir le résultats de l'étude diligentée.

RENCONTRE DE BVVB AVEC MONSIEUR BERNARD LAFFARGUES, MEMBRE DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES DE LA RN 20

Monsieur Gérard TESSIER s'est déplacé à Massy le 7 mars 2018 à 15 heures pour rencontrer Monsieur Bernard LAFFARGUES, membre du Syndicat Mixte d'Etudes de la RN 20. Cette personne est un ancien sous directeur de la DDE du Val de Marne, et a également, dans les années 2006 à 2011, largement contribué à l'élaboration de la requalification de la RN 20.



Ci-dessous le compte rendu de cette rencontre :

Après lui avoir rappelé nos différentes interventions auprès des collectivités territoriales, des parlementaires et de l'Etat, Monsieur Bernard LAFFARGUES nous informe qu'il a fait en avril 2017 les constats suivants :

- La situation est bloquée : si le projet est réalisé et validé par les communes il en reste trop couteux (294 M€ dont 76 M€ en foncier). Il n'y a plus de financement pour la section d'investissement. Le projet de TCSP est jugé non prioritaire par IDF Mobilité. Le CD 91 ne veut pas prendre en charge le foncier.

Un beau projet mais trop couteux

Le plan directeur de la RN20 et son étude d'actualisation (2015) ont pour objectifs généraux

- Créer une liaison TC entre Arpajon et Massy
- Modifier l'image de la RN20 et de ses abords
- résorber les problèmes de sécurité pour les liaisons Est-Ouest
- protéger les séquences de paysages ouverts (SDRIF)

Le projet long de 17,6 km et 15 stations, traverse 17 communes et concerne 90 000 habitants et emplois . Son coût est de 294Me .

Même si l'on fixe un horizon de 15 ans pour le réaliser, c'est un besoin financier de 20 Me par an en moyenne ce qui semble très difficile pour l'ensemble des partenaires (Etat (CPER), Région , CdD91et EPCI)

- Il a fait trois propositions aux membres du Syndicat Mixte, et au Président de la CAP'S, reprises ci-dessous

- **Première possibilité** Conserver toutes les fonctionnalités du projet mais réduire les emprises foncières , en effet les profils en travers sont généreux de 33 à 50 m. Il est possible de les diminuer de 4 à 6 m
Le projet est estimé à 200Me dont 28 Me de foncier
- **Deuxième possibilité** Une seule voie Bus utilisée en alternat vers le Nord le matin et vers le Sud l'après midi . Ce mode de fonctionnement existe dans la métropole de Madrid (étude CERTU de 2013)
Le profil est diminué de 4 à 5 m par rapport à la première possibilité
Le coût est estimé à 130 Me dont 10 Me de foncier
- Troisième possibilité** (abandon des objectifs généraux) Pas de voie bus dédiée mais réaliser les travaux pour lever les points noirs TC pour obtenir des gains de temps (étude de type contrat d'axe). Dans ce cas c'est le CD91 qui doit assurer la maîtrise d'ouvrage . Les financements sont STIF (région) avec le CD91

Il soutient la seconde possibilité qui est déjà appliquée avec succès à Madrid. Ces propositions ont été remises au Président du SME RN 20, Claude PONS et au Président de la CAPS, Michel BOURNAT, sans retour actuellement, ce qui l'agace.



- Enfin, il a chiffré ces trois propositions :

1. Plan directeur actuel de la RN 20
(2 voies bus + stations + parkings)
17,6 km 15 stations

Coût total 284 M€ dont 76 M€ de foncier
Profil en travers mini de 33 m à 50 m maxi
2. Plan directeur revu à la baisse
Mêmes fonctionnalités
Profil en travers diminué de 4 m
Mini de 29 m à 46 m maxi ou moins
Foncier : éviter
L'expropriation des habitations, activités et évictions
Récupérer si nécessaire la piste cyclable existante

Coût total 200 M€ dont 26 M€ de foncier
3. Plan directeur d'une seule voie bus
Utilisée en alternat
(vers le Nord jusqu'à 12h depuis le début du service)
(vers le Sud à partir de 14h jusqu'à la fin du service)

Coût total : 130 M€ dont 10 M€ de foncier

En fin de réunion, Monsieur Gérard TESSIER a demandé l'avis de Monsieur Bernard LAFFARGUES sur les Assises de la Mobilité. La réponse a été claire : « C'est du pipeau ». Nous avons convenu de nous tenir au courant des évolutions sur ce sujet.

CONSEILS MUNICIPAUX A VENIR

Deux Conseils Municipaux vont avoir lieu très prochainement. Ils sont importants pour notre commune.

- Le 27 mars 2018, le point important de ce Conseil Municipal concernera le Débat d'Orientation Budgétaire. C'est le point entre la réalisation des enjeux de 2017 et les prévisions pour 2018.
- Le 10 avril 2018, ce Conseil Municipal votera le budget 2018.

Bien entendu, nous serons présents à ces deux réunions, et nous ne manquerons pas de commenter les orientations prises.



REPORTAGE DE TF1 SUR LA DANGEROUSITE DE LA RN 20

Nous avons été sollicités par TF1 pour l'émission "Sept à huit". Nous avons rencontré le journaliste en charge du reportage sur la RN 20. Bien que nous n'ayons pas été cités, ni l'association A10 Gratuite d'ailleurs, nous avons aidé à la réalisation de ce reportage en faisant visualiser au journaliste les aspects néfastes de la circulation sur cet axe et les conséquences que nous avons à l'intérieur de notre commune : insécurité, voies étroites, circulation intense aux heures de pointe.

Un lien a été créé sur le site de BVVB www.bvvb.org/wp/2018/03/10/edito-mars-2018/



Ce reportage a été diffusé à l'émission 7 à 8 du dimanche 17 février 2018. Ce reportage était en replay sur le site de TF1. Malheureusement, il n'est plus disponible.

Nous avons demandé au journaliste une copie en DVD de ce reportage. Nous espérons être entendus.